

## Conseil des droits de l'homme

13<sup>eme</sup> session de l'examen périodique universel : Maroc  
Intervention du 1<sup>er</sup> conseiller de la mission permanente de Djibouti auprès des Nations Unis  
À Genève  
(Geneve. le 22 mai au Palais des Nations Unis)

Mme la présidente,

Djibouti souhaite la bienvenue à la délégation Marocaine et nous la remercions pour la présentation de leur deuxième rapport national dans le cadre de l'EPU

Ma délégation tient à féliciter le Maroc pour son implication au dialogue du Conseil à travers son engagement tant au niveau des reformes qu'aux renforcements des capacités dans la promotion et de la protection des droits humains.

Nous saluons également les efforts qui ont été déployés dans le pays depuis son premier examen dans la mise en œuvre des recommandations dans le domaine socio-économique, culturel et politique.

Dans le cadre de notre dialogue interactif, je souhaite formuler 2 recommandations

- 1) Nous encourageons le Maroc pour leurs efforts considérables à intégrer l'éducation aux Droits de l'Homme dans les programmes et manuels scolaires.
- 2) Nous recommandons au gouvernement Marocain de renforcer encore et de promouvoir les réalisations obtenues au cours de la dernière décennie dans le domaine de l'égalité et des droits des femmes.

Je vous remercie